



Saint Paul's Management

Solene Shahnazar Tschyrkow
06 63 43 74 56 - solenesha@gmail.com

COMPTE RENDU DE MISSION

RAPPORT D'ADÉQUATION

Le client	Le Conseiller
Nom : _____	Nom : SHAHNAZAR-TSCHYRKOW
Prénom : _____	Prénom : SOLENE
Adresse : _____	Société : SAINT PAUL'S MANAGEMENT
E-mail : _____	Adresse : 1121 chemin du taude 06140 Vence

RAPPEL DE LA SITUATION DU CLIENT

Les éléments ci-dessous sont des minima, il est conseillé de restituer l'ensemble des données patrimoniales disponibles

Age	Client pro/Client non-pro	Revenu	Profil de risque	Nombre d'enfants et âge	Situation matrimoniale	Résidence fiscale

Autres éléments ayant déterminé le conseil délivré :

RAPPEL DES OBJECTIFS DU CLIENT ET DES MISSIONS CONFIEES

Rappel du caractère indépendant ou non indépendant de la mission¹ :

Rappel de la demande et des objectifs :

1-Analyse de votre situation patrimoniale

2-Etudier les moyens de valoriser votre épargne tout en la protégeant

3-Préparer la transmission de votre patrimoine

4-

5-

Rappel des questions posées et des réponses apportées :

¹ Voir guide AMF juin 2018 Page 23-24 : www.amf-france.org

Saint Paul's Management

Solene Shahnazar Tschyrkow
06 63 43 74 56 - solenesha@gmail.com

ANALYSE DE LA SITUATION ET PRECONISATIONS

ANALYSE DE VOTRE SITUATION SUITE A L'ANALYSE DE VOS DOCUMENTS :

Information quant au réexamen périodique :

La déclaration d'adéquation sera réalisée périodiquement par l'entreprise d'investissement, auquel cas, cette évaluation de l'adéquation sera effectuée au moins une fois par an.

La fréquence de cette évaluation est accrue en fonction de votre profil de risque et du type d'instruments financiers recommandés, suivi de la remise de rapports de suivi, en vous précisant si les services ou instruments recommandés sont susceptibles de nécessiter un réexamen périodique des dispositions convenues

Si vous nous sollicitez pour la souscription à un produit qui n'est pas en adéquation avec vos objectifs et besoins, nous vous avertirons quant à l'inadéquation du produit (nous conserverons la preuve de cet avertissement).

INFORMATION QUANT A NOTRE REMUNERATION :

En pratique, l'information sur les coûts et frais (ex ante et ex post) est au moins à fournir selon le tableau suivant :

Coûts liés aux services	€	%
Paiement reçu de tiers par le CIF	€	%
Coûts liés aux produits	€	%
Coûts et frais totaux	€	%

Evolution des couts dans le temps :

L'illustration des couts et frais :

L'illustration montre l'effet de l'ensemble des coûts et frais sur le rendement de l'investissement ;

L'illustration montre tout pic ou toute fluctuation attendue des coûts

L'illustration des couts et frais annualisés et du rendement annualisé.

Siège Sociale : SARL Saint Paul's Management-1121, chemin du taude -06140 Vence

Email : solenesha@gmail.com -Tél: 0663437456

Site : www.saintpaulsmanagement.fr

Orias : 12066057-www.orias.fr

Conseiller en investissement financier ANACOFI –CIF

Courtier en Assurances

Mandataire en opérations de banque et services de paiement

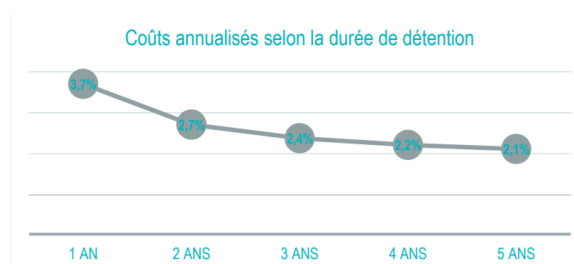
Carte no : 12038, préfecture des Alpes Maritimes

Rep, CGPA no : RCPIP0260

R.C.S. 539 512 350-Code APE6622Z

Saint Paul's Management

Solene Shahnazar Tschyrkow
06 63 43 74 56 - solenesha@gmail.com



Mes rémunérations par commissions de la façon la plus transparente :

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit soit 0.5%, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 2% de ceux-ci.

Les honoraires sont à prévoir sur les souscriptions ultérieures.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie à sa demande une fois connus les supports choisis.

Le demandeur/client reconnaît avoir reçu la fiche d'information CIF comprenant les informations techniques et légales sur le conseiller et son entreprise.

Le conseiller est tenu au respect du secret professionnel.

JUSTIFICATION DE L'ADEQUATION :

EN RESUME :

1- le choix de l'instrument retenu :

2- la recommandation formulée est adaptée à vos objectifs y compris et à votre situation particulière du en ce qui concerne la durée de l'investissement requis, vos connaissances et votre expérience ainsi que votre tolérance au risque et votre capacité de perte.

Justification du choix de l'instrument retenu :

- la recommandation formulée est adaptée au client :
- la recommandation est conforme aux objectifs :
- la durée d'investissement requis est conforme à la situation particulière du client :
- la recommandation est conforme à la connaissance et à l'expérience du client :

Saint Paul's Management

Solene Shahnazar Tschyrkow
06 63 43 74 56 - solenesha@gmail.com

DECLARATION :

Les préconisations sont en adéquation avec la situation et les objectifs du client :

Le client reconnaît avoir reçu la documentation commerciale : DICl, Prospectus ...

FACTURATION ET MODE DE PAIEMENT

Type de facturation : <input type="radio"/> Forfaitaire <input type="radio"/> Commission	Justificatif (si nécessaire) :

Montant de la facture : HT : _____ TVA : _____ TTC : _____	Mode de règlement choisi :	Date prévue pour paiement :
---	----------------------------	--------------------------------

DATE ET SIGNATURE

Le client

Fait à : _____

Date : _____

Signature : _____

Le conseiller

Fait à : _____

Date : _____

Signature : _____